



Assurance Ski Basic

www.intermundial.fr



Résumé des couvertures et des limites d'indemnisation maximum

ASSISTANCE

1. Frais médicaux, chirurgicaux et d'hospitalisation	
• Monde.....	15.000,00 €
• Europe.....	10.000,00 €
• France.....	2.000,00 €
2. Béquilles.....	150,00 €
3. Frais dentaires.....	75,00 €
4. Frais de recherche et secours.....	5.000,00 €
5. Sauvetage sur le piste de ski.....	ilimité
6. Rapatriement ou transport sanitaire de blessés ou des malades.....	ilimité
7. Rapatriement de deux personnes accompagnantes.....	ilimité
8. Déplacement d'un accompagnateur en cas d'hospitalisation de l'assuré	
• Frais d'hôtel.....	500,00 €
9. Frais de prolongation du séjour à l'hôtel.....	500,00 €
10. Rapatriement ou transport de personnes décédées.....	ilimité
11. Retour de l'assuré pour décès d'un membre de la famille non assuré	ilimité
12. Transmission de messages.....	inclus
13. Envoi urgent de médicaments n'existant pas à l'étranger.....	inclus
14. Service de d'interprète.....	inclus
15. Assistance en voyage.....	inclus
16. Chauffeur professionnel.....	inclus

RESPONSABILITÉ CIVILE

17. Responsabilité civile privée.....	10.000,00 €
18. Responsabilité civile de l'enseignant ou du tuteur.....	10.000,00 €

PRIX

	FRANCIA	EUROPA	MUNDO
1 jours	23,17 €	35,47 €	72,35 €
3 jours	45,53 €	62,74 €	136,18 €
5 jours	67,91 €	87,26 €	195,48 €
10 jours	113,18 €	124,46 €	285,88 €
17 jours	124,63 €	139,78 €	348,35 €
24 jours	136,22 €	155,22 €	396,75 €
34 jours	144,80 €	166,07 €	429,71 €



Ce document est purement informatif, n'a pas de caractère contractuel, ne remplace ni les conditions générales ni particulières de la police qui se trouvent à la disposition des clients chez INTERMUNDIAL, Maison de La Défense, 12, place de La Défense 92974 Paris La Défense Cedex et ayant son siège social dans la rue Irún, n° 7, Madrid. Immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Madrid (R.M), page M 180.298, section 8^e, livre 0, folio 149, tome 11.482. Code d'identification fiscale (C.I.F. B-81577231). Immatriculée au R.D.G.S et F.P avec le n° J-1541 et avec une assurance de Responsabilité Civile (R.C) et de Caution conformément à la Loi 26/06 MSRP.